

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 4

Artikel: Villa à Ecublens, Vaud : architecte Bernard Calame SIA

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

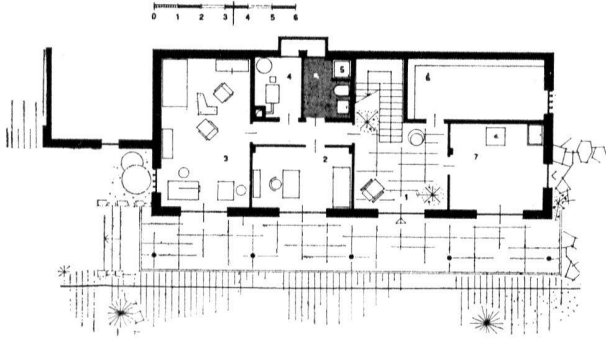
Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Villa à Ecublens, Vaud

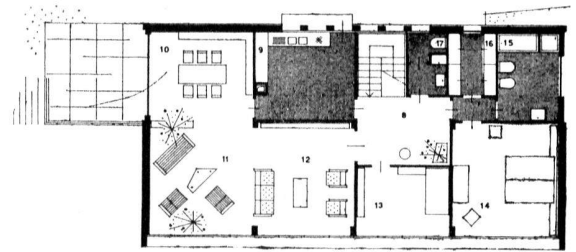
Bernard Calame, architecte SIA. Collaborateur : Jean Schläppi, architecte

16



Rez-de-chaussée inférieur :

1. Hall d'entrée.
2. Bureau.
3. Chambre du fils.
4. Chaufferie.
5. Douche, W.-C.
6. Cave.
7. Buanderie.



Rez-de-chaussée supérieur :

8. Hall.
9. Cuisine.
10. Repas.
- 11-12. Salon-bibliothèque.
13. Chambre.
14. Chambre.
15. Bains-douche.
16. Penderie.
17. W.-C.

Photos M. Vulliemin.

Description :

Cette villa a été construite pour un industriel, sur un terrain très en pente. De ce fait, les pièces principales se trouvent au rez-de-chaussée supérieur et jouissent d'une vue magnifique.

Le rez-de-chaussée inférieur a pu être aménagé, en partie, pour l'habitation, en partie pour les locaux de service. Cet étage, légèrement en retrait, a permis de créer une entrée couverte sur un porche-terrasse. Sont groupés au rez-de-chaussée inférieur également le hall d'entrée, bureau, une chambre, et les locaux de service habituels, buanderie, cave, chauffage, etc.

Le rez-de-chaussée forme la partie habitable proprement dite, séparée, et comprenant une partie de jour (salon-bibliothèque et salle à manger prolongée à l'extérieur par une terrasse de plain-pied) et une partie de nuit (chambres à coucher avec salle de bains, penderie, etc.).

La partie habitable est entièrement vitrée du côté de la vue.

Construction :

La partie inférieure a été traitée en socle s'intégrant dans la pente du terrain. Les murs sont en béton coffré et revêtus, pour la partie visible, avec des moellons en pierre du Fayaux.

La partie supérieure comprend une ossature en béton armé avec joues latérales en béton propre de décoffrage, ce qui a permis d'aménager, sur la face est, un grand vitrage en bois avec revêtement aluminium extérieur, permettant un très bon éclairage des locaux.

Le chauffage est assuré, pour le rez-de-chaussée supérieur, par une installation à rayonnement « Frenger », aménagée dans un plafond en aluminium perforé.

Le rez-de-chaussée inférieur est chauffé au moyen de radiateurs.

La cuisine est munie de toutes les installations nécessaires, y compris une ventilation mécanique pour l'évacuation des vapeurs.

La chambre de bains a tous les appareils nécessaires, et est revêtue entièrement, sol et murs, de mosaïque de verre.

La villa est entièrement isolée en fibres de verre pour les murs et les sols.

Architecture :

L'auteur du projet a cherché à réaliser une architecture moderne tout en gardant un volume simple, sans complications, qui se traduit en plans par une distribution sobre et pratique. L'architecture s'adapte parfaitement au cadre imposé spécialement au terrain fortement en pente.

